

EFFECTIFS SALARIÉS



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CROISSANCE DES EFFECTIFS

Par rapport à 2013, la branche enregistre une progression + 14,7 % de ses effectifs salariés en 2021. Selon les prévisions réalisées pour les années 2022 à 2023, cette tendance semble se maintenir. Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), les effectifs de la branche progressent plus rapidement (+ 21,2 %) que ceux du secteur (+ 18 %).

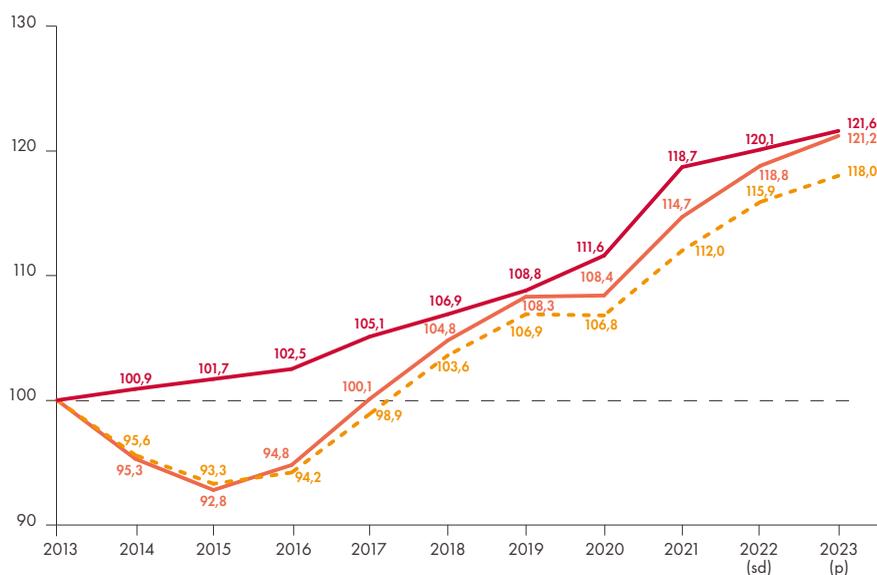
Évolution des effectifs salariés en volume

Années			Ompl	
2013	38 432	44 333	418 164	5 901
2014	36 629	42 369	421 726	5 740
2015	35 646	41 380	425 204	5 734
2016	36 447	41 783	428 511	5 336
2017	38 453	43 832	439 646	5 379
2018	40 290	45 910	447 199	5 620
2019	41 616	47 413	454 932	5 797
2020	41 662	47 362	466 760	5 700
2021	44 100	49 673	496 473	5 573
2022 (sd)	45 661	51 373	502 394	5 712
2023 (p)	46 576	52 306	508 318	5 730

Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions

Évolution des effectifs salariés en indice (base 100 en 2013)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



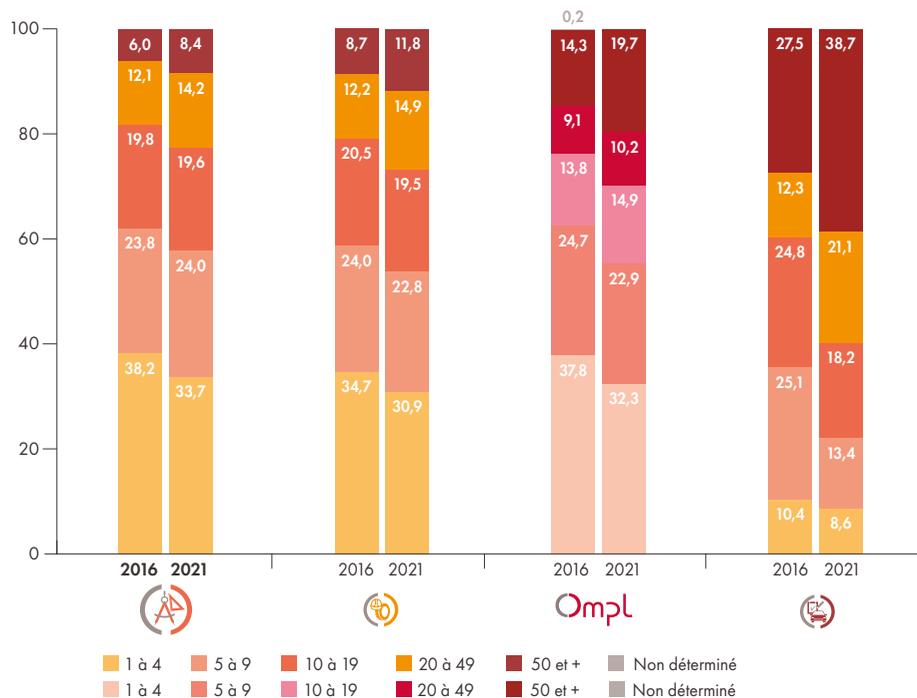
Entreprises d'architecture



3/4 DES EFFECTIFS DANS DES PETITES ENTREPRISES

- 77,3 % des salariés de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés.
- Par rapport à 2016, cette part a reculé (- 4,5 points) au profit des entreprises de plus grande taille.
- Avec une diminution de - 6 points, le secteur connaît une évolution similaire et d'ampleur comparable de la proportion des effectifs des petites entreprises de moins de 20 salariés.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des entreprises (%)



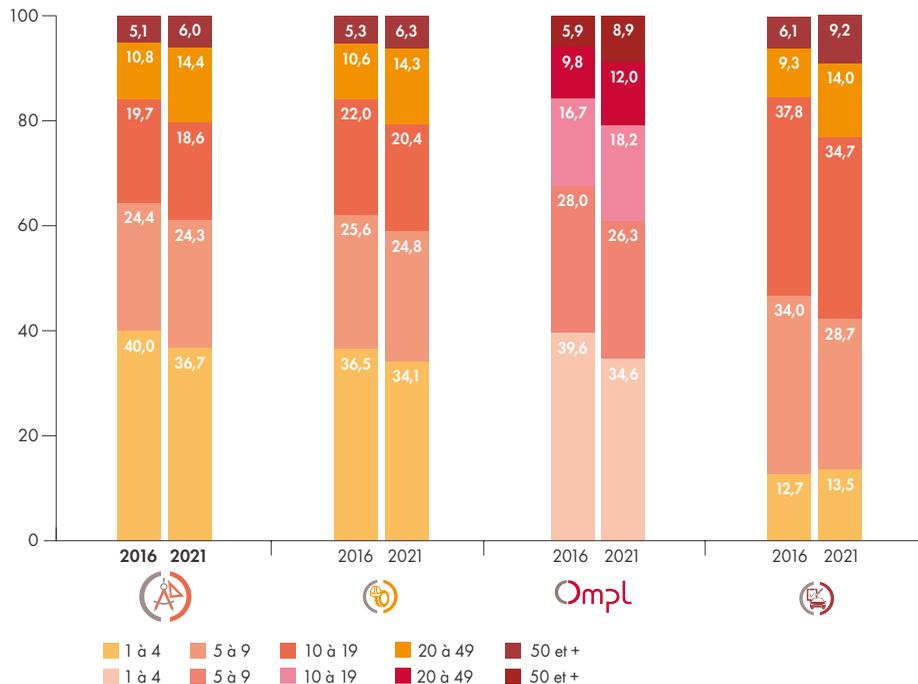
Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



PLUS D'ÉTABLISSEMENTS DE GRANDE TAILLE

- L'importance des structures à taille humaine est très marquée puisque les établissements de moins de 20 salariés regroupent 79,6 % des effectifs.
- Cette proportion a reculé de - 4,5 points par rapport à 2016.
- Le secteur est caractérisé par une configuration similaire dans la mesure où 79,3 % des salariés travaillent dans une petite entreprise. La variation de leur part (- 4,8 points) est d'ampleur comparable à celle observée dans la branche.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des établissements (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

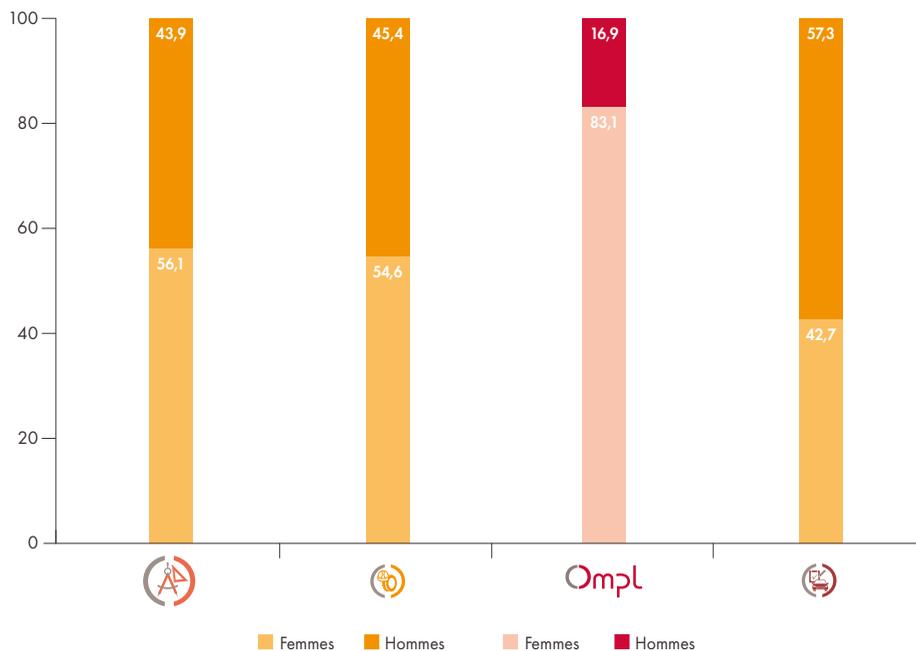


MAJORITÉ D'EMPLOIS FÉMININS

Les emplois de la branche sont principalement féminins : 56,1 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure de 1,5 point à la moyenne du secteur (54,6 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



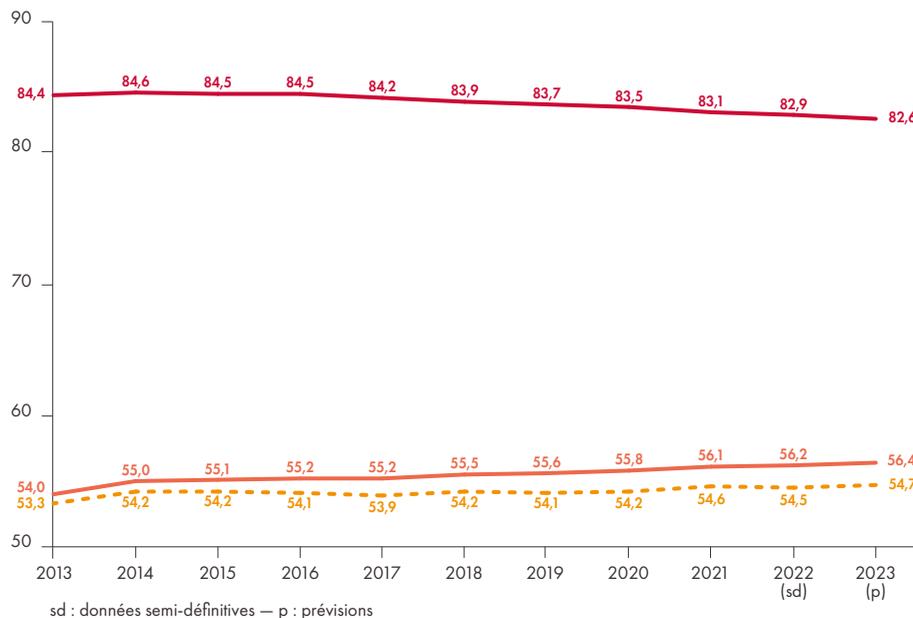
STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

- Par rapport à 2013, les données observées montrent que la part des femmes dans l'emploi de la branche reste relativement stable jusqu'en 2021. Elle varie seulement de + 2,1 points.

- Les prévisions pour les années 2022 à 2023, laissent envisager le maintien de cette tendance.

- Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), le taux de féminisation de la branche progresse plus rapidement (+ 2,4 points) que celui du secteur (+ 1,4 point).

Évolution du taux de féminisation (%)



sd : données semi-définitives — p : prévisions



Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

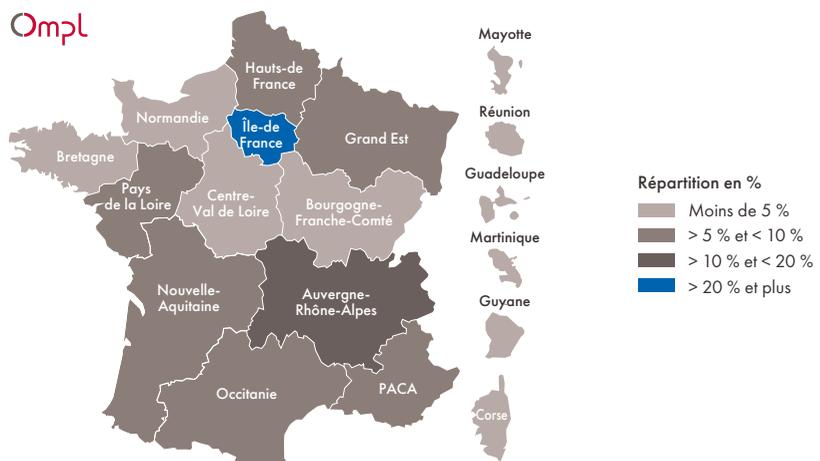
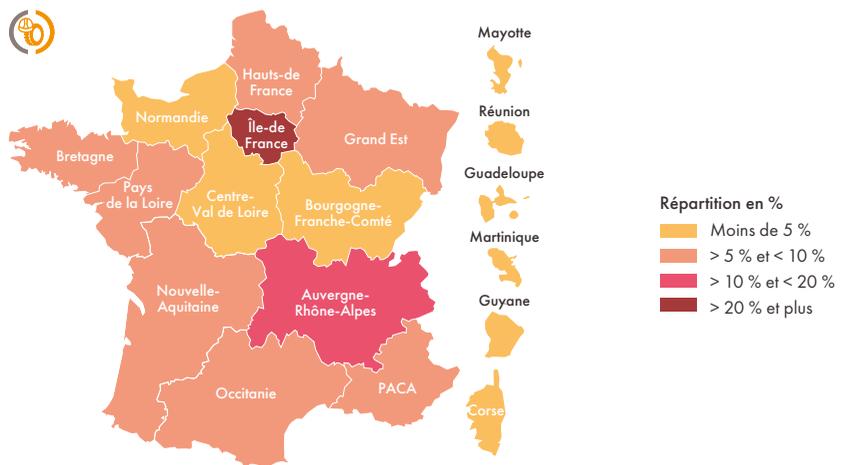
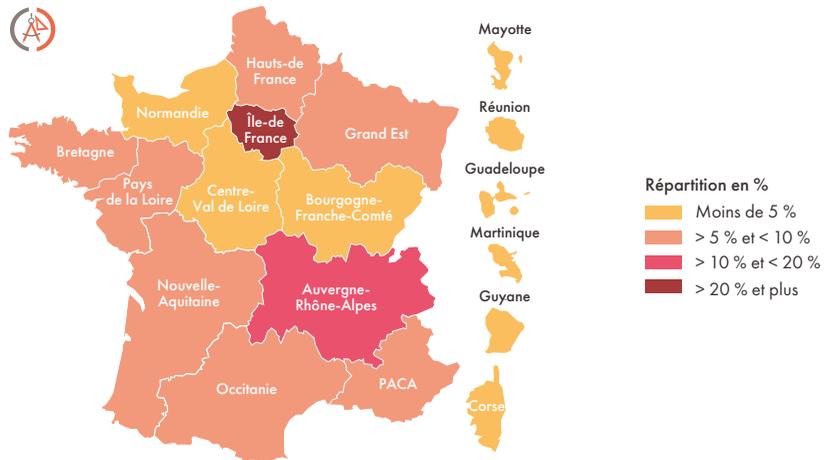


MAJORITÉ DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 33,5 % des salariés de la branche et son poids est équivalent à celui du secteur (31,4 %).
- L'Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi de la branche (14,2 %).
- La Nouvelle-Aquitaine occupe la troisième place en nombre de salariés (7,9 %).

Ces trois régions regroupent 55,6 % des salariés de la branche et 53,3 % des effectifs sectoriels.

Effectifs par région (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

En 2021, le taux de féminisation de la branche varie nettement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Nouvelle-Aquitaine (58,5 %) et atteint un minimum pour les Pays de la Loire (52,7 %).

Sur ces territoires, la proportion de femmes dans les effectifs de la branche a faiblement évolué par rapport à 2016 :

- + 2,7 points pour la Nouvelle-Aquitaine ;
- + 1,2 point pour les Pays de la Loire.

Taux de féminisation par région (%)



Ompl

Régions	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	56,1	56,8	55,2	55,1	86,0	84,7
Bourgogne-Franche-Comté	55,7	56,6	54,5	53,0	87,9	86,3
Bretagne	53,6	55,5	52,5	54,6	85,7	84,1
Centre-Val de Loire	50,2	54,5	49,4	51,8	86,7	86,1
Corse	50,0	54,1	50,5	53,3	82,5	83,1
DOM regroupés	54,5	55,1	54,2	54,7	82,3	83,4
Grand Est	53,2	53,5	51,9	51,7	87,2	85,4
Hauts-de-France	49,5	53,6	48,5	51,7	84,3	83,7
Île-de-France	56,5	56,4	55,9	55,6	78,7	77,2
Normandie	53,7	53,5	52,0	51,9	85,6	85,4
Nouvelle-Aquitaine	55,8	58,5	54,0	56,1	86,8	85,2
Occitanie	56,2	58,2	54,7	55,9	86,2	84,8
Pays de la Loire	51,5	52,7	51,2	52,0	85,5	84,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	58,0	58,3	56,5	56,3	86,1	84,3
Ensemble	55,2	56,1	54,1	54,6	84,5	83,1

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.